

## Présentation dispositif « MINI-STAGE »

### Formations proposées :

Après la 3 <sup>ème</sup>	<b>5 Enseignements Optionnels 2<sup>nde</sup> Générale et Technologique</b> Biotechnologies Création Culture Design Création et Innovations Technologiques Sciences de l'Ingénieur Sciences et Laboratoires
	<b>4 Enseignements Bac Pro du Lycée Professionnel</b> Bac Pro CIEL                      Bac Pro Cybersécurité Informatique et réseaux Electronique Bac Pro MELEC                Bac Pro Métier de l' Electricité et de ses Environnements Connectés Bac Pro MSPC                 Bac Pro Maintenance des Systèmes de Production Connectés Bac Pro TRPM                 Bac Pro Technicien en Réalisation de Produits Mécaniques

### Période :

Les mini-stages se dérouleront **du 27 janvier au 18 avril 2025 sur une demi-journée.**

### Objectif :

L'élève participera à des activités pratiques, ce qui va lui permettre de se familiariser avec les contenus abordés, de comprendre les attentes pédagogiques. Cette expérimentation constituera un moment clé pour affiner son choix d'orientation et mûrir son projet.

### Avant le mini-stage :

1. L'établissement d'origine **s'inscrit, puis se connecte sur la plate-forme mini-stage**

<https://portail.mini-stage.fr/etablissement-angouleme>



**Puis, il inscrit les élèves intéressés à la date et à la formation souhaitée.**

**Le nombre d'inscriptions par élève est de 2 mini-stages différents (quel que soit le type de mini-stage).**

**Nous avons limité votre nombre d'inscriptions total à 10 pour les mini-stages optionnels de 2<sup>nde</sup> Générale et Technologique.**

**Nous contacter pour plus d'inscription.**

2. L'établissement d'origine **édite la convention.**

3. L'établissement d'origine **se charge des signatures** (principal et famille) puis **la dépose au format pdf** sur la plate-forme. Ce dépôt doit être effectué au **maximum 4 jours** avant le mini-stage **sous peine d'annulation.**

4. **En cas d'absence**, il est impératif de le signaler sur la plate-forme pour libérer la place.

### Pendant le mini-stage :

- A son arrivée, l'élève stagiaire se présentera à l'accueil de l'établissement et sera pris en charge par la « Vie Scolaire » à l'heure indiquée, puis accompagné vers la salle ou l'atelier.
- Le stagiaire s'engage à respecter le règlement intérieur de l'établissement.

### Autres dispositifs : Accueil de groupes

Nous pouvons accueillir un groupe d'élèves (16maxi) sur simple rendez-vous.

Vous pouvez également venir découvrir notre établissement, nos formations lors de nos

**Journées PORTES OUVERTES**

**Vendredi 14 mars de 16h à 19h & Samedi 15 mars de 9h00 à 12h00.**

**Nous serons présents au FOFE les 07 et 08 Février 2025 – Espace Carat - Angoulême**

En vous remerciant pour la diffusion de ces informations auprès de vos professeurs principaux de 3<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> Prépa Métiers

<http://www.lyceecharlescoulomb.fr>